

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 JUILLET 2017

L'an deux mille dix-sept, le mardi quatre juillet, le Conseil Municipal est convoqué en séance ordinaire à vingt heures, en la Mairie de Chênex.

- **Approbation du procès verbal du précédent Conseil Municipal**
- **Retour d'informations réunions CCG**
- **Informations d'urbanisme**
- **Présentation diagnostic éclairage public et plan d'action**
- **Aménagement point OM et du tri sélectif**
- **Délibération modification temps de travail**
- **Bilan des trois premières années et mise à jour des projets pour 2017-2020**
- **Présentation avant-projet définitif extension cantine et école**
- **Local ados: point sur devis**
- **Projet de voirie / trottoir route de Bataillard: retour sur concertation avec le Conseil Syndical du Vert Pré**
- **Retour sur sortie terrain chemins communaux**
- **Création trottoir centre du village - projet d'échange de terrain avec M. Adjini**
- **Servitude de passage au profit de M. Geny**
- **Groupe de travail aménagement cimetière**
- **Divers**



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 04 JUILLET 2017

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 10

Présents : Michel BARROYER, Jocelyne COINDET, Pierre-Jean CRASTES, Julie DEYERMENDJIAN, Martine MABUT, Philippe PARENT, Marianne RICARD, Stéphane ROZE, Mélanie MÜLLER CARRILLAT, Fabian BOURDIN,

Excusés : Nadège LAMARLE, Patricia COLIN, Jean-Luc ROTH, Léon DUVAL,

Jocelyne COINDET a été élue secrétaire.

1. **Les membres du Conseil Municipal ont pris connaissance du compte-rendu du 06 Juin 2017.**
2. **Retour d'informations réunions**

Monsieur le Maire présente au Conseil une nouvelle plateforme Internet, créé par la Communauté de Communes du Genevois.

Il s'agit du site Locallien, qui est une plateforme internet collaborative et qui centralise toute l'information utile pour recenser toutes les activités et manifestations sur le territoire.

Le contenu de ce site sera mis à jour très régulièrement par la Communauté de Communes et aussi par les associations du territoire qui auront un accès privatif pour mettre à jour leurs informations.

Le lancement de cette nouvelle plateforme est prévu pour septembre 2017.

3. Informations urbanisme

Type	N° dossier	Demandeur	Date dépôt	Description du projet	Liste parcelles
CUb	17H0003	Geny	14/06/17		ZK0055,ZK0202, ZK0200
CUa	17H0004	EUVRARD- BURDET	29/06/17		AA0091,AA0096, AA0094
CUa	17H0005	Charbonnier	03/07/17		ZA0060,ZA0027
DP- MI	17H0009	Bourdin	23/05/17		
DP	17H0010	Mencattini	29/06/17	Création de 2 vérandas: - l'une façade sud - l'autre façade Est	
PC	Pas de nouveau				

4. Présentation diagnostic éclairage public et plan d'action

Monsieur le Maire présente au Conseil le compte rendu du SYANE concernant l'éclairage public de la Commune.

Il informe le Conseil qu'une majeure partie de la Commune est sous éclairée, comme le Pré Anthelme, le Vert Pré et le centre du village.

Cela est expliqué par le fait que les éclairages éclairent trop le ciel et n'ont pas de réflecteur. Le système de boule lumineuse n'est plus homologué et pas efficace. Il est constaté une perte importante d'éclairage due à de l'éloignement de chaque poteau pour certains secteurs de la Commune.

Monsieur le Maire précise que deux secteurs sont à l'inverse sur-éclairés comme le Carré des Colombiers et la départementale de la Boutique.

Le SYANE précise dans son compte rendu que la priorité est de remplacer les boules lumineuses, les luminaires sans réflecteurs et de mettre aux normes certaines armoires.

Monsieur le Maire propose au Conseil d'organiser une rencontre avec le SYANE afin de pouvoir planifier et estimer les besoins.

5. Aménagement point OM et du tri sélectif

Monsieur Michel BARROYER présente au Conseil la proposition d'aménagement du point OM et tri sélectif devant la Mairie à l'intersection de la Route de Bataillard.

Il informe le Conseil que les trois points actuels seront remplacés par six containers semi-enterrés. Trois seront destinés aux ordures ménagères et les trois autres au tri sélectif.

Monsieur Michel BARROYER précise que les containers des ordures ménagères sont gracieusement offerts par la Communauté de Communes du Genevois et qu'il ne reste à charge de la Commune que les containers du tri et l'enfouissement.

Un devis a été demandé à l'entreprise DUTOIT TP pour la réalisation de l'enfouissement.

Monsieur Michel BARROYER précise que le coût total s'élèvera à environ 20 000€. Le dossier doit être approfondi financièrement, notamment au niveau des subventions apportées par le SIDEFAGE.

6. Délibération modification temps de travail

Le Maire informe l'assemblée :

Il convient de modifier la durée hebdomadaire de l'emploi d'adjoint administratif à temps non complet de Mme BEGUIN Audrey permettant de réadapter le temps de travail suite au changement du temps de travail de Mme HERAIL Christine, secrétaire de Mairie

Cette modification est assimilée à une suppression d'emploi et à la création d'un nouvel emploi car elle modifie au-delà de 10% la durée initiale de l'emploi.

Le Maire propose à l'assemblée :

Conformément aux dispositions fixées aux articles 34 et 97 de la loi du 26 janvier 1984, de supprimer l'emploi d'adjoint administratif créé initialement à temps non complet par arrêté du 1^{er} Octobre 2015 pour une durée de 19,5 heures par semaine, et de créer un emploi d'adjoint administratif à temps non complet pour une durée de 26,50 heures par semaine à compter du Lundi 25 Septembre 2017.

Il est demandé au conseil municipal,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 34 et 97,

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet,

Vu le tableau des emplois,

Sous réserve de l'avis favorable du Comité Technique Paritaire saisi pour le Jeudi 21 Septembre 2017.

DE DECIDER :

- d'adopter la proposition du Maire
- de modifier ainsi le tableau des emplois,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET		
Emplois	Nombre	Cadre d'emplois et grade autorisé par l'organe délibérant
SERVICE : Administratif		
Secrétaire de Mairie	1	Cadre d'emploi des Adjoints Administratifs Grade : Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe
SERVICE : Technique		
Adjoint Polyvalent	1	Cadre d'emploi des Adjoints Techniques Grade : Adjoint Technique Principal

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET		
Emplois	Nombre	Cadre d'emplois et grade autorisé par l'organe délibérant
SERVICE : Administratif		
Agent Administratif	1	Cadre d'emploi des Adjoints Administratifs Grade : Adjoint Administratif 2^{ème} classe 26,50/35h annualisé
SERVICE : Technique		
Agent Technique	1	Cadre d'emploi des Adjoints Techniques Grade : Adjoint Technique 2 ^{ème} classe 28h/35h annualisé
Agent Technique	1	Cadre d'emploi des Adjoints Techniques Grade : Adjoint Technique 2 ^{ème} classe 24,40h/35h annualisé
SERVICE : Animation		
Agent d'Animation	1	Cadre d'emploi des Agent d'Animation Grade : Agent d'animation de 2 ^{ème} classe 25,50h/35h annualisé

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

7. Bilan des trois premières années et mise à jour des projets pour 2017-2020

Monsieur le Maire présente au Conseil le tableau mis à jour des projets du mandat. Monsieur le Maire fait un point sur les projets réalisés à ce jour et informe le Conseil que les nouveaux projets devront être planifiés.

8. Présentation avant-projet définitif extension cantine et école

Monsieur le Maire présente au Conseil le dernier plan réalisé par l'architecte concernant l'aménagement de l'extension de la cantine et école. Une réunion a été organisée avec le personnel communal et les enseignants afin d'avoir un avis général.

Monsieur le Maire informe le Conseil que des modifications vont être demandées concernant l'implantation des toilettes et de la salle ATSEM.

En effet, l'implantation actuelle des toilettes n'est pas judicieuse pour les enfants des classes et surtout il n'y en a pas assez. Enfin, la salle des ATSEM sera décalée.

9. Local ados : point sur devis

Monsieur Philippe PARENT présente au Conseil les derniers devis pour la création du local ado situé sous le local d'Arts et Loisirs.

Les travaux nécessaires sont : maçonnerie avec une création de porte fenêtre sur le côté, sanitaires, parquets.

Le montant total des devis s'élève à environ 15 000€.

Monsieur Philippe PARENT précise que l'entreprise de maçonnerie ne commencera les travaux pas avant octobre 2017.

10. Projet de voirie / trottoir route de Bataillard : retour sur la concertation avec le Conseil Syndical du Vert Pré

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une réunion avec le Conseil Syndical a été organisée en Mairie concernant l'aménagement de la Route de Bataillard.

Pour mémoire le débat était de savoir si la priorité est de créer du stationnement, ralentir les véhicules ou élargir le virage pour gagner en visibilité. La priorité du Conseil Syndical est de veiller à la sécurité des usagers piétonniers et véhiculés.

Monsieur le Maire confirme que le projet présenté lors du précédent Conseil Municipal fera l'objet d'une consultation des entreprises pour une décision en début d'automne.

11. Retour sur la sortie terrains et chemins communaux

Suite à la sortie sur les terrains et chemins communaux, Monsieur le Maire présente au Conseil les tracés des chemins communaux. Il est constaté sur plusieurs tracés que les chemins ne se rejoignent pas ou ne sont pas définis.

Monsieur le Maire propose qu'à la suite de cette sortie, un tracé précis des chemins soit effectué et que les propriétaires des terrains attenants soient sollicités afin d'obtenir des autorisations de passage et planifier des travaux.

12. Création trottoir centre du village – Projet d'échange de terrain avec M. ADJINI

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet d'échange de terrain avec M. ADJINI.

Le terrain de Monsieur ADJINI est situé sur la parcelle ZK199. Lors de la création du trottoir sur la Route du Moiron, il était convenu avec Monsieur ADJINI que la création empièterait sur son terrain. En contrepartie, Monsieur ADJINI bénéficierait de la parcelle ZK 48 pour créer des stationnements.

Après discussion, le Conseil donne son accord à Monsieur le Maire pour signer le projet d'échange auprès du Notaire.

13. Servitude de passage au profit de M. GENY

Monsieur GENY est propriétaire des parcelles ZK 200 et 202 situé à côté du chemin rural dit de Serraval.

Monsieur GENY a toujours pu emprunter le chemin rural communal de Serraval. Il bénéficie également d'une servitude de passage pour accéder à son terrain en passant sur la parcelle de Monsieur ADJINI référencée ZK 199. Messieurs GENY et ADJINI souhaitent modifier leurs accès en supprimant la servitude de M.Geny et lui permettant d'accéder par le chemin rural.

Le Conseil Municipal, après discussion, décide d'autoriser M.Geny à accéder à son terrain en empruntant le chemin communal.

14. Groupe de travail aménagement cimetière

Monsieur le Maire souhaite que le groupe de travail se réunisse afin de pouvoir présenter au Conseil une proposition d'aménagement du cimetière.

15. Divers

> Règlement de cours :

Madame Marianne BAYAT-RICARD présente au Conseil le projet de règlement de cours commun entre le temps sous la responsabilité des enseignants et le temps sous la responsabilité de la mairie.

L'an dernier, l'école et la Mairie ont travaillé en collaboration afin que les règles dans les locaux et cours de l'école soient les mêmes sur les temps scolaires et périscolaires.

Il a été relevé que les enfants n'ont pas le droit de courir et jouer au ballon avec les pieds (foot) pendant les récréations scolaires et à partir de 13h.

La nouvelle Directrice de l'école a précisé que les enfants étaient trop nombreux dans la cour, ce qui pouvait créer des accidents.

Après discussion pendant le Conseil, Monsieur le Maire précise qu'un mail sera envoyé à la nouvelle Directrice de l'école pour ne pas mettre en place ces deux points.

En effet le conseil considère que les enfants doivent pouvoir continuer à courir et jouer au ballon en mousse jusqu'à 13h20

> Cantine :

Madame Marianne BAYAT-RICARD informe Monsieur le Maire, après plusieurs discussions avec les parents de l'école, que les enfants présents à la cantine n'ont pas le droit de parler pendant le temps du repas.

Les enfants étant nombreux dans une superficie restreinte, le personnel communal souhaite maintenir le silence car le niveau sonore augmente très rapidement.

Monsieur le Maire lors de la prochaine réunion avec le personnel, demandera à trouver un meilleur équilibre entre la maîtrise du bruit et l'interdiction de parler

> Budget école :

Une réunion a été organisée avec l'école, l'APE et la Mairie, concernant les diverses subventions versées.

La Mairie chaque année subventionne l'école à hauteur de 62€ par enfant pour les fournitures scolaires (livres, crayons, papiers....)

Une subvention pour les voyages scolaires est attribuée à hauteur de 10€ par enfant.

Enfin une subvention pour les transports scolaires locaux (MJC, rencontres avec les autres écoles) est versée à hauteur de 1280€ pour l'année.

Après discussions avec l'école et l'APE, il est convenu qu'à compter de l'an prochain une subvention globale soit versée et qu'ils géreront en direct les factures pour les différentes sorties.

> Terrains de pétanque :

Plusieurs habitants ont demandé si le terrain de pétanque pouvait être réaménagé et agrandi.

L'idée est d'empiéter sur le terrain de basket et de changer l'orientation du terrain de pétanque pour en créer plusieurs. Le terrain de basket étant assez utilisé la proposition est à étudier.

> Plan Local d'Urbanisme :

Monsieur le Maire fait un retour sur la dernière réunion de la révision du PLU. Il a été constaté que les zones de constructions étaient supérieures aux quotas autorisées dans le cadre du SCOT. Le groupe PLU a donc du procéder à un arbitrage à soumettre au conseil municipal, notamment le classement d'une extension au Biollay. Le conseil municipal émet un avis favorable.

Monsieur le Maire informe que la délibération d'arrêt du PLU sera prise lors prochain Conseil Municipal en septembre.

La séance est levée à 22h45

Le Maire,
P.J. CRASTES

Les Conseillers

Jocelyne COINDET	Marianne RICARD	Stéphane ROZE
Fabian BOURDIN	Philippe PARENT	Mélanie MÜLLER-CARRILLAT
Julie DEYERMENDJIAN	Michel BARROYER	Martine MABUT